Nations Unies A/C.6/57/1



Distr. générale 23 septembre 2002 Français Original: anglais

Cinquante-septième session Sixième Commission

## Questions renvoyées à la Sixième Commission

Lettre datée du 20 septembre 2002, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale, à la 19e séance plénière de sa cinquante-septième session, concernant les questions renvoyées à la Sixième Commission.

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/57/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 19e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent les ordres du jour des grandes commissions.

Je me permets de compter sur votre coopération à cet égard.

(Signé) Jan Kavan

## Annexe

## Sixième Commission

- 1. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (point 152).
- 2. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (point 153).
- 3. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (point 154).
- 4. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-cinquième session (point 155).
- 5. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-quatrième session (point 156).
- 6. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (point 157).
- 7. Mise en place de la Cour pénale internationale (point 158).
- 8. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (point 159).
- 9. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (point 160).
- 10. Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (point 161).
- 11. Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction (point 162).
- 12. Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 163).
- 13. Octroi à Partenaires dans le domaine de la population et du développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 164).
- 14. Octroi à la Banque asiatique de développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 165).
- 15. Octroi au Centre international pour la formulation de politiques en matière de migrations du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 166).
- 16. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres (point 22) :
  - h) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire.
- 17. Élection des bureaux des grandes commissions (point 5).

2 0260003f